

Analyse des systèmes d'évaluation
nationaux des apprentissages [ANLAS]

Rapport Mauritanie

Septembre 2019

Table des matières

Remerciements	5
1 Introduction	6
1.1 Le but du projet ANLAS	6
1.2 Le modèle ANLAS	7
2 Le projet ANLAS en Mauritanie	8
2.1 Processus de mise en œuvre.....	8
2.2 Formation de l'équipe nationale et planification	9
2.3 Séances d'information des parties prenantes	9
2.4 Remplissage des tableaux analytiques.....	10
2.5 Préparation et diffusion d'un rapport national aux parties prenantes concernées pour aider à la planification sectorielle de l'éducation.....	12
3 Les résultats du projet ANLAS	13
3.1 Analyse des domaines d'intervention.....	13
3.2 Aspects à améliorer et recommandations	16
4 Utilisation des résultats ANLAS	35
Annexe 1 : Point focal ANLAS et équipe nationale	39
Annexe 2 : Sources de données pour remplir les tableaux analytiques.....	40
Références	44

Sigles et abréviations

ACER	Conseil australien de la recherche en éducation
AFD	Agence française de développement
ANLAS	Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages
BM	Banque mondiale
CNE	Cellule Nationale de l'Évaluation
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
COOP.ESP	Coopération Espagnole
DAF	Directeur administratif et financier
DEC	Direction des Examens et des Concours
DEF	Direction de l'Enseignement Fondamental
DES	Direction de l'Enseignement Secondaire
DIAD	Direction de l'Informatique, des Archives et de la Documentation
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSPC	Direction des Stratégies de la planification et de la Coopération
ENI	École Nationale des Instituteurs
ENS	École Nationale Supérieure
EPT	Éducation pour tous
ESPIG	Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation

GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
IGEN	Inspection Générale de l'Éducation Nationale
IPN	Institut Pédagogique National
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
ODD	Objectifs de développement durable
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PAT	Plan d'action triennal
PDP	Pays en développement partenaire
PNDSE	Programme national de développement du secteur de l'éducation
PME	Le Partenariat mondial pour l'éducation
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
PTF	Partenaires techniques et financiers
RESEN	Rapport d'état sur le système éducatif national
SABER	Approche systémique pour de meilleurs résultats en matière d'éducation
SDI	Indicateurs de Prestation de Services (IPS)
SEF	Système Éducatif et de Formation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Remerciements

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), sous la direction de Mme Ramya Vivekanandan et le soutien de Medjy Pierre-Louis, a lancé l'analyse des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages (ANLAS). Il a confié la conception du projet ANLAS au Conseil australien pour la recherche en éducation (ACER).

Le processus de développement ANLAS comprend trois phases : 1) la conception de la boîte à outils ANLAS (juillet 2018 à janvier 2019) ; 2) la mise en œuvre de la phase pilote du projet ANLAS dans trois pays partenaires du PME (janvier à avril / août 2019) ; et 3) la révision et l'amélioration du projet ANLAS à partir des observations faites lors de la phase pilote (juillet – septembre 2019). Pour faciliter la mise en œuvre du projet pilote ANLAS en Mauritanie en langue française, ACER a collaboré avec la CONFEMEN/PASEC¹.

La Mauritanie est l'un des trois pays participants à la phase pilote du projet ANLAS. Les pays pilotes contribuent de manière significative au processus de développement consultatif du projet ANLAS, permettant de tester à la fois, le contenu de la boîte à outils ANLAS et le processus d'utilisation de ces ressources pour analyser le système national d'évaluation des apprentissages et de formuler des recommandations d'amélioration des stratégies d'élaboration des plans sectoriels de l'éducation.

Ce travail a été réalisé, sous la coordination du point focal ANLAS pour la Mauritanie M. Mohamed Salem T'feil Amar, par l'équipe nationale composée de : Mme Oumou Seleme Cheikh et MM. Ahmed Abderrahamane Ba, Mohamed Brey, El Hadj Rabani, Diallo Adama Samba, Hamoud Abeiderrahmane, Lemrabott Mouhamedou, Mohamed Boba, Mouhamdi Ahmedou Salek et Abada Jounaid. Cette équipe s'est attelée à la réalisation de ce projet en essayant de coller le plus possible à la planification et ce, malgré sa coïncidence avec une période où les risques (anticipation des examens de fin d'année scolaire, mois du Ramadan, élection présidentielle) étaient plus que probables.

Le point focal et l'équipe nationale ANLAS Mauritanie tiennent enfin à remercier toutes les parties prenantes qui ont bien voulu répondre à cœur ouvert à leurs questions pour le temps qu'elles ont accordé au projet et pour les recommandations pertinentes formulées lors des entretiens. Leurs remerciements vont également aux experts de la CONFEMEN, MM. Ousmane BIRBA et Guy-Roger KABA pour l'accompagnement de l'équipe dans les différentes phases du dispositif de mise en œuvre de la phase pilote du projet ANLAS ainsi que le coordonnateur du PASEC M. Hilaire HOUNKPODOTE, Mme Ramya Vivekanandan du PME et Mme Ursula Schwantner de ACER. Les remerciements vont également à l'endroit de tous les autres contributeurs non cités.

¹CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie); PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN).

1 Introduction

1.1 Le but du projet ANLAS

Les évaluations des apprentissages sont de plus en plus utilisées par les systèmes éducatifs dans le monde entier pour alimenter les processus d'élaboration des politiques et des réformes fondées sur des données probantes. Elles servent également à améliorer l'enseignement et l'apprentissage². Pour s'assurer que les systèmes d'évaluation des apprentissages existants sont durables et efficaces, il est important d'examiner et d'évaluer régulièrement leur état de fonctionnement et leur évolution.

Pour le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), le système d'évaluation de la qualité des apprentissages devrait être perçu comme un facteur important permettant de s'assurer de la solidité des systèmes éducatifs comme moyen permettant d'améliorer les résultats des apprentissages. Le PME est une plate-forme de partenariat et de financement multipartite qui met l'accent sur le soutien aux efforts de plus de 68 pays en développement partenaires (PDP) dans la construction de systèmes d'éducation efficaces pour améliorer l'équité et l'apprentissage. En plus de ses efforts pour renforcer les systèmes d'évaluation des apprentissages par ses financements aux pays en développement partenaire (PDP), le PME travaille à renforcer les systèmes d'évaluation des apprentissages et à promouvoir une mesure globale de l'apprentissage à travers l'initiative d'Évaluation au service des apprentissages (A4L) lancée en 2017.

L'analyse des systèmes d'évaluation nationaux des apprentissages (ANLAS) est un élément clé de l'initiative A4L du PME, visant à renforcer les systèmes d'évaluation des acquis et de promouvoir une méthode globale de mesure des apprentissages. Le projet ANLAS est conçu pour permettre aux pays partenaires d'effectuer une analyse complète des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages au primaire et au secondaire dans les niveaux public/privé, urbain/rural. L'objectif de cette analyse qualitative est d'identifier les domaines à améliorer et formuler des recommandations pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de planification du secteur de l'éducation.

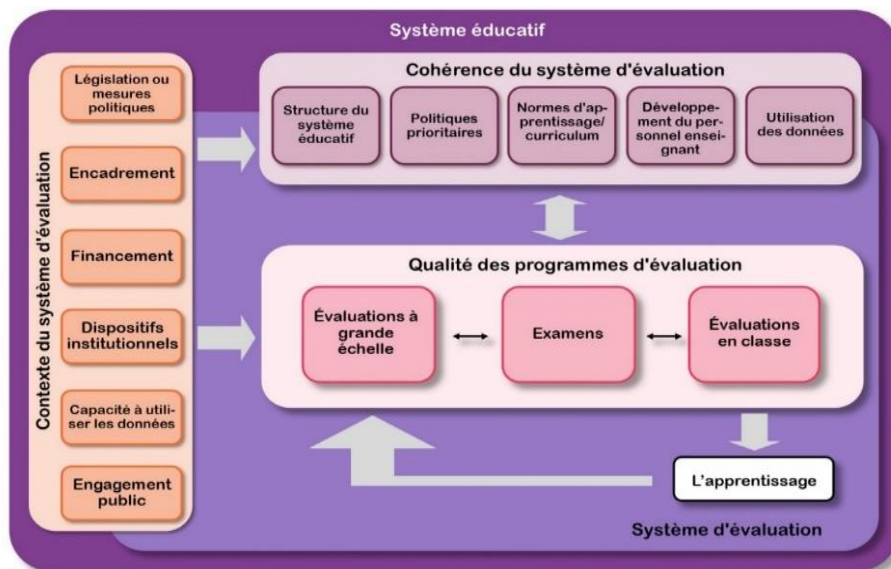
Pour guider et aider les pays en développement partenaires dans la mise en œuvre du projet ANLAS, un cadre et une boîte à outils ont été mis au point. La boîte à outils se compose d'outils de processus visant à soutenir la mise en œuvre du projet ANLAS, des outils d'analyse pour documenter et analyser le système d'évaluation des apprentissages et des outils d'appui à l'établissement des rapports et de diffusion.

² John C. Cresswell (2017), *Évaluation au niveau du système et la politique de l'éducation*, Melbourne : ACER.

1.2 Le modèle ANLAS

Le modèle ANLAS présenté dans l'illustration 1 fournit le cadre permettant l'analyse qualitative des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages.

Illustration 1 : Le modèle ANLAS



L'analyse qualitative comprend les trois domaines prioritaires suivants :

- Le **contexte** se réfère au contexte plus vaste du système d'évaluation et à la mesure dans laquelle mesure il soutient le système d'évaluation³. Le contexte se matérialise en six axes majeurs comme le montre le modèle ANLAS.
- La **cohérence** indique dans quelle mesure le système d'évaluation est aligné avec des aspects importants du système éducatif dans son ensemble⁴. La cohérence couvre cinq domaines clés comme le montre le modèle ANLAS.
- La **qualité de l'évaluation** fait référence à la qualité des programmes d'évaluation des apprentissages : rigueur technique, clarté, cohérence de l'objectif et indépendance du but, transparence, responsabilité, éthique et équité⁵. Les programmes d'évaluation couverts par ANLAS comprennent des évaluations à grande échelle (nationales, internationales/régionales), des examens et des évaluations en classe. Huit domaines sont opérationnalisés pour la qualité des évaluations à grande échelle et des examens nationaux, et sept domaines pour la qualité des évaluations en classe.

Un élément important et transversal à tous les domaines du projet ANLAS est le domaine des compétences du XXI^e siècle. Ces compétences ou « capacités générales » ou encore « compétences transversales » comme on les appelle souvent, sont de plus en plus importantes pour les systèmes éducatifs à travers le monde⁶. La nature du diagnostic, la prise en compte transversale des

³Marguerite Clarke (2012), *Le plus important pour les systèmes d'évaluation des élèves : Un document-cadre : une approche systémique pour obtenir de meilleurs résultats de l'éducation (SABRE), Évaluation des élèves Document de travail n° 1*, Washington, DC : Banque mondiale ; Réseau pour Cadre d'apprentissage Les évaluations des systèmes d'évaluation (Projet), « Évaluations de l'apprentissage d'Afrique (NALA), (e), consulté le 4 janvier 2019

http://www.adeanet.org/adeampm/sites/default/files/activities/learning_assessments_systems_framework_v18.pdf

⁴ Clarke, *Qu'est-ce qui importe le plus*.

⁵ Conseil australien pour la recherche en éducation (ACER) et Institut statistique de l'UNESCO (2017), *Principes de bonne pratique en matière d'évaluation d'apprentissage*.

⁶ Partenariat mondial pour l'éducation, *Note succincte de présentation*.

compétences du XXI^e siècle et leur intégration dans le processus de planification du secteur de l'éducation sont des caractéristiques essentielles du projet ANLAS.

Pour plus de détails sur le modèle ANLAS, voir le cadre ANLAS.

2 Le projet ANLAS en Mauritanie

Un système d'évaluation des acquis scolaires se définit comme étant l'ensemble des politiques, structures, pratiques et outils permettant de générer et d'utiliser l'information sur l'apprentissage. Les systèmes d'évaluation efficaces sont ceux qui fournissent des informations qualitatives et quantitatives suffisantes pour aider les parties prenantes dans la prise de décisions en vue d'améliorer la qualité de l'éducation.

Conscient que tout effort d'amélioration des apprentissages ne peut réussir sans la mise en œuvre d'un système adéquat de suivi, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle s'est fixé comme objectif stratégique prioritaire le renforcement de la qualité de son dispositif d'évaluation. Pour ce faire, la Mauritanie a exprimé le désir de participer à la phase pilote du projet ANLAS (*Analysis of National Learning Assessment Systems*) dans le but de renforcer la capacité de son système d'évaluation de l'apprentissage. Une réponse favorable aux recommandations issues de l'étude ANLAS-Mauritanie permettra de développer des stratégies visant à renforcer et améliorer le processus de planification sectorielle à court et moyen termes, en plus de son impact positif sur l'amélioration du système d'évaluation des apprentissages.

2.1 Processus de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet ANLAS en Mauritanie a été réalisée en six étapes, à compter du mois de mars 2019 et s'est terminée en juin 2019. Illustration 2 présente les dates et la durée des six étapes du projet ANLAS.

Illustration 2 : Processus de mise en œuvre du projet ANLAS en Mauritanie

ANLAS - Étapes de mise en œuvre	Date et durée
1. La nomination d'un point focal et l'établissement d'une équipe nationale	Mars à juin 2019
2. Familiarisation avec la boîte à outils ANLAS	Du 25 au 29 mars 2019
3. Des séances d'information des parties prenantes	Du 19 au 22 mars 2019
4. La formation de l'équipe et de la planification	Du 01 au 05 avril 2019
5. Compléter les tableaux analytiques : description, évaluation, améliorations préconisées et synthèse des résultats	Avril à mai 2019 5 semaines
6. La préparation et la diffusion d'un rapport national aux parties prenantes concernées qui servira dans le cadre de la planification du secteur de l'éducation	Juin à juillet 2019 3 semaines

2.2 Formation de l'équipe nationale et planification

L'équipe nationale est composée de onze membres, dont le point focal, des représentants des structures principales en charge de l'évaluation, du pilotage et de la planification du secteur éducatif. Ce choix est dicté par le souci de garantir l'engagement des principales parties prenantes pour la réussite de la collecte et l'analyse des données d'une part, et d'autre part, la formulation de recommandations et de pistes de solutions susceptibles d'améliorer le dispositif national d'évaluation des acquis scolaires.

La présence au sein de l'équipe d'un Conseiller chargé de la coopération, de trois membres de la direction des Stratégies, de la planification et de la coopération dont la directrice, a facilité la collecte des données auprès des parties prenantes du niveau central (conseillers, directeurs centraux). Également, leur apport a été déterminant quant à l'identification des stratégies de planification et de mise en œuvre des recommandations issues de l'étude ANLAS.

L'implication du groupe d'évaluateurs (le coordinateur de la CNE, le chef du département de la recherche et de l'évaluation à l'IPN, le chef de service de l'évaluation à l'IPN et le directeur régional de l'éducation nationale au niveau de la wilaya Est de Nouakchott) chargés jusqu'ici de la conception et la mise en œuvre des évaluations nationales à grande échelle, capitalisant ainsi leur expérience, a été indispensable pour assurer une collecte de données fiables et exhaustives pour ce programme d'évaluation.

La présence d'un inspecteur (point focal de l'IGEN), issu de la structure chargée de la conception et de l'élaboration des curricula, a été, pour sa part, déterminante dans la mesure où tous les programmes d'évaluation utilisent les curricula comme seuls documents d'orientation existants.

La participation du directeur de l'informatique, ancien directeur adjoint des examens était très utile pour comprendre le processus d'organisation des examens nationaux : de la conception, à la mise en œuvre, à la production et à l'exploitation des résultats.

La formation de l'équipe nationale a été entreprise pour permettre une compréhension commune du cadre, des outils et des processus ANLAS. Cette étape du processus a permis à l'équipe d'acquérir une meilleure appropriation des outils ANLAS et de planifier les tâches inhérentes à la phase « collecte et analyse des données ».

La planification des activités, quant à elle, visait à développer un plan détaillé de mise en œuvre et identifier les principaux groupes de parties prenantes.

2.3 Séances d'information des parties prenantes

Les séances d'information des parties prenantes visaient à favoriser une compréhension commune des objectifs et des processus de mise en œuvre du projet ANLAS entre l'équipe nationale et les principales parties prenantes. Elles ont aussi été nécessaires pour garantir leur adhésion et leur engagement en faveur de la réussite de la mise en œuvre dudit projet.

Les principaux groupes de parties prenantes au projet sont :

- Des fonctionnaires de niveau national et régional : Conseillers du ministre, Inspecteur Général, des Directeurs centraux, Directeurs régionaux de l'Éducation :
- Des partenaires de développement : Partenaires techniques et financiers (PTF), des représentants de la société civile et des Syndicats :
- Fournisseurs de programmes de formation : les Directeurs des écoles nationales des instituteurs (ENI) de Nouakchott et d'Aioun et le Directeur de l'école normale supérieure (ENS) :

- Chefs d'établissement et enseignants : 6 chefs d'établissements secondaires (dont 2 relevant du privé), 3 Directeurs d'écoles fondamentales et 6 enseignants.

2.4 Remplissage des tableaux analytiques

La collecte des données, qui constitue l'épine dorsale du rapport, a été réalisée grâce à la collaboration et à la disponibilité des parties prenantes malgré leurs agendas souvent chargés. Les tableaux analytiques et des instructions permettant d'aider à les remplir ont été fournis pour guider l'analyse des trois domaines d'intervention du projet ANLAS à savoir, le contexte, la cohérence et les programmes d'évaluation comportant les évaluations à grande échelle, les examens nationaux et les évaluations en classes. Chaque domaine est analysé à travers des axes majeurs avec des objectifs bien définis, lesquels sont analysés sur la base des réponses aux questions d'orientation qui y sont associées.

Concrètement, l'analyse du système national d'évaluation des apprentissages s'est effectuée en trois grandes étapes :

- Une description des axes majeurs dans chacun des domaines précités :
- Une analyse des axes majeurs qui conduit de façon concertée, à une estimation des degrés d'atteinte des objectifs associés aux axes majeurs des différents domaines ANLAS étudiés en plus d'une identification des aspects à améliorer et une formulation de recommandations en vue d'améliorer le système d'évaluation des apprentissages :
- Une synthèse des résultats.

Les sections 2 et 3 ci-après, décrivent les trois étapes susmentionnées et les résultats de l'analyse.

2.4.1 Description des domaines du système national d'évaluation des apprentissages

Le système éducatif mauritanien dispose de différentes structures en charge de l'évaluation des acquis scolaires des élèves au fondamental et au secondaire. La Direction des Examens et Concours (DEC) effectue annuellement des évaluations des acquis scolaires à travers l'organisation des examens des fins de cycles primaires et secondaires. La Cellule Nationale d'Évaluation (CNE) est chargée de réaliser des évaluations nationales à grande échelle qui fournissent des données de performance et de contexte. Les évaluations en classe sont gérées au niveau de chaque établissement suivant des orientations prescrites par des textes qui en régissent l'organisation. Ces orientations sont contenues dans les programmes élaborés par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN).

En plus des évaluations nationales, la Mauritanie a participé à l'évaluation SDI organisée par la Banque mondiale en 2017–2018.

Enquête SDI

Les Indicateurs de prestation de services (IPS) (SDI en anglais) fournissent un ensemble de mesures pour comparer la performance des prestations en éducation. Ils visent à identifier la source des contraintes pour la provision de services d'éducation primaire de qualité et à suivre les progrès à travers le temps et entre pays. Ils visent également à éclairer les différentes parties prenantes dans leurs prises de décisions afin d'améliorer les services rendus dans le secteur de l'éducation.

Les IPS ont été créés en 2010 et utilisés dans une quinzaine de pays en Afrique et ont permis d'identifier une série de contraintes dans la fourniture des services d'éducation. L'enquête effectuée en Mauritanie en 2017–2018, coordonnée en partenariat par la Cellule Nationale de l'Évaluation et la Banque mondiale, est la première.

Les informations ont été recueillies auprès de 300 écoles dont 250 écoles publiques et 50 écoles privées du fondamental sur le territoire national, ainsi qu'auprès d'un échantillon de 1 250 enseignants (709 arabisants et 541 francisant/ou bilingues) afin d'évaluer leurs connaissances et évaluer le niveau des acquis de 2 983 élèves de 4^{ème} année.

Les résultats, issus de l'étude, présentent un portrait de la qualité des services et de l'environnement physique dans lequel les services d'éducation fondamentale sont fournis. L'enquête recueille des informations sur (i) la disponibilité d'intrants de base, tels que les manuels scolaires, le matériel didactique et les infrastructures (telles que les installations sanitaires et la luminosité), (ii) l'effort des enseignants et (iii) la connaissance et l'habileté des enseignants.

En plus de la mesure des intrants, efforts et connaissances des enseignants, l'enquête IPSE comporte une évaluation de l'apprentissage des élèves de la 4^{ème} AF en langues (arabe, français) et en mathématiques. C'est ce qui justifie la pertinence de son introduction dans l'étude ANLAS comme étant un programme régional d'évaluation à grande échelle qui permettra, en plus de la mesure des acquis scolaires, de comparer les résultats avec ceux des pays de la sous-région.

Ces programmes d'évaluation font rarement l'objet de réflexions de nature à améliorer leur efficacité. Le projet ANLAS vient pallier ce manque à travers une analyse de la qualité du dispositif national d'évaluation afin d'identifier ses forces et ses faiblesses et de formuler des recommandations en vue de l'améliorer.

Déroulement de l'enquête :

Le processus ANLAS a débuté par un atelier de formation, au profit de l'équipe nationale, visant l'appropriation des outils ANLAS et la planification des activités liées à ses différentes phases, notamment, la collecte et l'analyse des données, l'élaboration et la diffusion du rapport.

La collecte des données (remplissage des tableaux analytiques), réalisée auprès des parties prenantes concernées, a été effectuée au travers d'entretiens individuels et de groupes de discussions.

La difficulté de réunir les parties prenantes, du fait de l'indisponibilité de certaines d'entre elles, a conduit l'équipe nationale, en concertation avec les points focaux CONFEMEN/PASEC, à réaliser simultanément le travail descriptif et de celui de l'évaluation. Ce qui a engendré, de fait, des entretiens coûteux en temps et en efforts. Les consultations individuelles et/ou en groupes de discussions se sont déroulées dans les délais prévus et ont couvert tous les domaines.

Contraintes et limites de l'enquête :

La réalisation de l'enquête a été confrontée à des difficultés d'ordre conceptuel, conjoncturel et procédural. Il s'agit, en d'autres termes de :

- La lourdeur des documents soumis, entre autres, à l'expérimentation, qui a affecté la patience des parties prenantes et qui a nécessité des entretiens multiples pour un même interlocuteur :
- La coïncidence de la période de l'enquête avec l'élection présidentielle qui a entraîné l'indisponibilité de certains membres de l'équipe en raison de leur implication dans le processus électoral :
- L'anticipation des examens nationaux a affecté, quant à elle, la planification prévue, du fait de la participation de plusieurs membres de l'équipe à l'organisation des dits examens :
- La grève des enseignants qui a duré de fin avril au début du mois de mai :
- Le retard dans le transfert des fonds, dû au fait que la Mauritanie et le Sénégal sont situés dans des zones monétaires différentes, n'a pas permis de mener l'enquête de terrain initialement prévue au niveau régional.

2.4.2 Évaluation des domaines par rapport aux objectifs de qualité et formulation des recommandations

Le travail de l'enquête a permis de renseigner en premier lieu les questions d'orientation par axes majeurs dans les différents domaines. L'approche méthodologique retenue au niveau de la phase d'analyse consistait à revenir avec les parties prenantes aux réponses proposées aux questions d'orientation pour les aider à évaluer de manière claire et objective lesdits axes tout en précisant les aspects à améliorer et en formulant des recommandations appropriées.

Les résultats ainsi obtenus ont été consignés dans un premier temps au niveau d'un tableau récapitulatif dont l'exploitation a permis de dégager des niveaux d'analyse, pour la plupart, consensuels dans le cas des évaluations à grande échelle, des examens nationaux et des évaluations en classe administrées en séances de groupes de discussion. En revanche des divergences ont été constatées dans l'évaluation du contexte et de la cohérence qui ont été renseignés séparément par différentes parties prenantes.

À défaut, de pouvoir réunir les différentes parties prenantes, il a été convenu de trancher en faveur des tendances générales et en faisant référence aux réponses des questions d'orientations. Ce processus a conduit aux résultats consignés dans les tableaux synthétiques 4 et 5 ci-dessous. Par souci d'exhaustivité et de cohérence avec les objectifs d'ANLAS, l'équipe a procédé, lors de la rédaction du rapport, à des rajouts au niveau des aspects à améliorer et des recommandations afin de pallier aux défaillances constatées.

Chacun des trois domaines d'interventions a été analysé par rapport aux objectifs de qualité (voir la section 3). Illustration 3 présente les trois catégories d'évaluation.

Illustration 3 : catégories d'évaluation

Catégories	L'objectif de qualité est ...
1	Atteint (aucune amélioration n'est actuellement nécessaire)
2	Partiellement atteint (des améliorations peuvent être apportées)
3	Non atteint (des améliorations sont nécessaires)

Pour les axes majeurs relevant des catégories d'évaluation 2 ou 3, des recommandations portant sur les aspects à améliorer ont été formulées. Ces recommandations visent à guider l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies d'amélioration dans le cadre du processus de planification du secteur de l'éducation en général.

2.4.3 Synthèse

Les informations de l'analyse des trois domaines d'intervention du projet ANLAS ont été consolidées. Cela a impliqué l'élaboration d'un tableau récapitulatif qui décrit les catégories d'évaluation, les aspects et les recommandations d'amélioration, pour lesdits domaines. Ces informations sont présentées à la section 3.2.

2.5 Préparation et diffusion d'un rapport national aux parties prenantes concernées pour aider à la planification sectorielle de l'éducation

Ce rapport est l'aboutissement du processus de mise en œuvre de l'expérimentation du dispositif ANLAS. Le processus a commencé par la désignation d'un point focal et d'une équipe nationale, puis l'organisation de séances d'information des parties prenantes, la formation de l'équipe et enfin la collecte de données, l'analyse et la rédaction du rapport.

Cette dernière phase a été réalisée au cours d'une retraite à Tiguend (Trarza). Elle a permis la finalisation de la rédaction du résumé et de la présentation du rapport provisoire.

Pour la diffusion des résultats de l'enquête, il a été procédé conformément aux directives ANLAS à la soumission :

- D'une version provisoire du rapport national aux personnes ayant participé à l'enquête ANLAS, pour y ajouter des retours pertinents.
- La rédaction d'un résumé et d'une présentation PowerPoint du rapport provisoire pour la diffusion des conclusions et des recommandations pouvant servir éventuellement à l'amélioration du processus de planification sectorielle de l'éducation.

Les versions finales du rapport, de la présentation PowerPoint et du résumé seront communiquées aux responsables de l'analyse sectorielle⁷ de l'éducation et de la planification du MENFP.

Les conclusions et les principales recommandations du projet ANLAS seront diffusées auprès d'un public plus large, afin de renforcer la probabilité que ces recommandations soient suivies.

3 Les résultats du projet ANLAS

Cette section présente un résumé des résultats de l'analyse qualitative du système national d'évaluation des apprentissages en Mauritanie.

3.1 Analyse des domaines d'intervention

L'illustration 4 récapitule les principaux résultats des évaluations des différents domaines d'intervention et chaque axe majeur du projet ANLAS.

Illustration 4 : Résultats de l'analyse

1. Atteint (aucune amélioration n'est nécessaire actuellement)	2. En partie atteint (des améliorations peuvent être apportées)	3. Non atteint (des améliorations sont nécessaires)
Domaine d'intervention 1 : Contexte du système d'évaluation		
		1. Législation ou mesures politiques
		2. Encadrement
	3. Financement	
	4. Dispositifs institutionnels	
		5. Capacité à utiliser les données des évaluations
		6. Engagement public
Domaine d'intervention 2 : Cohérence du système d'évaluation		
	1. Structure du système éducatif	

⁷ La formulation des politiques générales de développement de l'éducation et de la formation émane des travaux d'un groupe restreint d'experts nationaux répartis dans différentes structures du MENFP, notamment, la DSPC, l'IGEN, la DEF, la DES, la DRH.

		2. Politiques éducatives prioritaires
	3. Normes d'apprentissage	
		4. Développement du personnel enseignant
		5. Utilisation des données
Domaine d'intervention 3. A : Qualité des évaluations à grande échelle et des examens nationaux <i>CNE (Évaluation nationale à grande échelle)</i>		
	1. Organisation et ressources	
		2. Cadre d'évaluation
	3. Instruments d'évaluation	
	4. Échantillonnage	
	5. Opérations sur le terrain	
	6. Gestion des données	
	7. Analyse des données	
	8. Établissement de rapports et diffusion	

Domaine d'intervention 3.A : Qualité des évaluations à grande échelle et des examens nationaux CNE (Évaluation Internationale à grande échelle) : SDI		
<i>NB : Le SDI est une évaluation internationale dont l'approche méthodologique et l'élaboration des instruments relève d'une structure externe (BM). A ce titre, l'équipe nationale ne peut pas évaluer les axes majeurs 2 et 3, portant respectivement sur le cadre d'évaluation et la qualité des instruments d'évaluation.</i>		
1. Organisation et ressources		
4. Échantillonnage		
5. Opérations sur le terrain		
6. Gestion des données		
7. Analyse des données		
	8. Établissement de rapports et diffusion	
Domaine d'intervention 3. A : Qualité des évaluations à grande échelle et des examens nationaux DEC (EXAMENS NATIONAUX)		
	1. Organisation et ressources	
	2. Cadre d'évaluation	
		3. Instruments d'évaluation
	5. Opérations sur le terrain	
	6. Gestion des données	
	7. Analyse des données	
	8. Établissement de rapports et diffusion	
Domaine d'intervention 3.B : Qualité des évaluations en classe		
		1. Directives
		2. Formation
		3. Ressources et outils
		4. Méthodes d'évaluation
		5. Contenu de l'évaluation
	6. Assurance qualité	
		7. Utilisation des données de l'évaluation

3.2 Aspects à améliorer et recommandations

L'illustration 5 ci-dessous répertorie les catégories d'évaluation, les aspects à améliorer et les recommandations formulées pour les axes majeurs des différents domaines d'intervention ANLAS.

Le texte en noir provient des parties prenantes, alors que le texte en bleu explique ceux en noir

Illustration 5 : Résumé des recommandations

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
Domaine d'intervention 1 : Contexte du système d'évaluation			
<p>1. La législation ou mesures politiques</p> <p>Le système d'évaluation est guidé par la législation ou la politique.</p>	3	<ul style="list-style-type: none"> - La description des objectifs du système d'évaluation ; <li style="padding-left: 20px;">Il n'existe pas de documents officiels destinés à orienter les différents programmes d'évaluation des acquis scolaires en Mauritanie. - Orientation spécifique aux compétences du XXI^e siècle ; <li style="padding-left: 20px;">Les compétences du 21^e siècle n'existent pas sous cette appellation dans les curricula ; cependant, elles sont enseignées et évaluées dans différentes disciplines porteuses : <ul style="list-style-type: none"> ○ Créativité/pensée créative : en classes au fondamental ; ○ Pensée/raisonnement critique : dans tous les examens nationaux ; ○ Résolution de problèmes : dans tous les examens nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Les textes doivent décrire clairement les objectifs du système d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> i. Mettre en place une loi d'orientation du système éducatif, où l'évaluation occupe une place importante ; ii. Élaborer des cadres d'évaluation disciplinaires ; iii. Intégrer dans les curricula, des directives spécifiques aux évaluations des acquis scolaires comportant des modèles de tests couvrant les principaux domaines d'apprentissage. - Inclure explicitement l'évaluation des compétences du XXI^e siècle, en tant que bloc, dans le cadre d'évaluation.

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Citoyenneté mondiale : Philo au Bac ○ Éducation civique et citoyenneté : Concours d'entrée en 1AS, BEPC ○ Sciences sociales : Philo au Bac 	
<p>2. Encadrement</p> <p>Les pouvoirs publics affichent leur autorité supérieure et leur volonté politique de soutenir le système d'évaluation. L'importance du système d'évaluation est reconnue par tous les principaux groupes de parties prenantes.</p>	3	<ul style="list-style-type: none"> - Clarté des objectifs de l'évaluation dans les plans sectoriels ; - Prise de conscience de la pertinence de l'évaluation ; - Vulgarisation des résultats des évaluations ; - Renforcement des capacités de mise en œuvre et de l'utilisation des données des évaluations des acquis au bénéfice de l'enseignement et des apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les objectifs des évaluations dans la matrice des plans d'action sectoriels ; - Mettre en place des outils de communication adéquats pour informer les acteurs du système éducatif ; - Renforcer les capacités des décideurs, des formateurs des enseignants, des chefs d'établissement et des enseignants à l'utilisation et à la mise en œuvre des résultats des évaluations des acquis.
<p>3. Financement</p> <p>Le gouvernement offre un financement stable et suffisant pour le système d'évaluation.</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Le financement des évaluations à grande échelle par le gouvernement ; - L'organisation des évaluations nationales à grande échelle est tributaire de la disponibilité des financements extérieurs, tout comme la participation aux évaluations régionales et internationales ; - Qualité des requêtes de financement des évaluations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une ligne de crédit stable et conforme aux objectifs poursuivis lors d'une évaluation au profit des structures en charge de l'évaluation permettant une organisation pérenne, <i>tous les cinq ans par cycle d'enseignement</i>, des évaluations nationales à grande échelle ; - Renforcer les compétences des responsables de structures centrales, régionales et locales en matière d'élaboration de requêtes de financement.
<p>4. Dispositifs institutionnels</p> <p>Les pouvoirs publics mettent en place des dispositifs institutionnels pour la conception, la mise en œuvre, l'analyse et l'utilisation des</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de travail des différentes structures en charge de l'évaluation (CNE, DEC, IGEN) ; - Exploitation des données des évaluations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les compétences du personnel des différentes structures en matière d'évaluation ; - Créer une commission centrale chargée du suivi du partage, de l'exploitation et de la diffusion des résultats issus des différents programmes

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
données issues des différentes évaluations des acquis.			d'évaluation.
<p>5. Capacité à utiliser les données des évaluations</p> <p>Le gouvernement a la capacité d'utiliser les données des évaluations des apprentissages pour la prise de décisions fondées sur des données probantes dans les politiques éducatives et dans les pratiques.</p>	3	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des parties prenantes en matière d'utilisation des données des évaluations des acquis ; - Disponibilité des moyens logistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités en gestion du système (management et pilotage) ; - Mener une étude diagnostique de besoin de formation en utilisation des données d'évaluation ; - Mettre en œuvre un programme de formation répondant à ces besoins ; - Inclure au niveau des budgets un soutien de formation professionnelle sur l'utilisation des données des différents programmes d'évaluation.
<p>6. Engagement public</p> <p>Le grand public comprend, participe au système d'évaluation et lui apporte son soutien.</p>	3	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des résultats des évaluations ; - Instauration de la culture d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un partage des résultats issus des évaluations à grande échelle à travers : <ul style="list-style-type: none"> i) l'organisation d'ateliers de restitution ii) des discussions/débats sur les médias publics et privés iii) des publications sur le site du MENFP. - Développer une culture d'évaluation à travers la participation des médias à la diffusion des résultats des évaluations et l'organisation des journées de sensibilisation au profit des représentants de la société civile.

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
Domaine d'intervention 2 : Cohérence du système d'évaluation			
<p>1. Structure du système éducatif</p> <p>Le système d'évaluation fournit des données de performance dans les principaux domaines d'apprentissage et des données contextuelles pertinentes, à des étapes clés de l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que pour les niveaux pertinents du système éducatif.</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence des évaluations à grande échelle ; - Disponibilité et utilisation des données de ces évaluations à tous les niveaux ; - Élargissement du spectre des performances à évaluer pour couvrir les compétences du XXI^{ème} siècle tant au niveau des élèves maîtres que celles des professeurs et des élèves au fondamental et secondaire ; - Suivi chronologique des performances évaluées ; - L'absence de données de référence permettant de faire des comparaisons dans les tests d'évaluation affecte l'objectivité d'un suivi chronologique des performances des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser régulièrement des évaluations nationales à grande échelle (tous les cinq ans par cycle d'enseignement) en vue d'inciter les décideurs à prendre des décisions pertinentes et appropriées ; - Participer aux évaluations régionales (PASEC par exemple) ; - Évaluer la qualité des formations initiales, en général, assurées par les ENI et par l'ENS ; - Intégrer les Compétences du XXI^e siècle dans les contenus évalués par les différents programmes d'évaluation au fondamental et secondaire ; - Rendre effectif l'enseignement de l'informatique au collège ; - Évaluer le niveau de maîtrise de l'outil informatique et des TIC ; - Fournir des données de performance et de contexte suffisamment agrégées, pour servir les différentes parties prenantes intéressées ; - Assurer une comparabilité entre les différentes évaluations menées dans le pays.
<p>2. Politiques prioritaires</p> <p>Le système d'évaluation fournit des données pertinentes pour éclairer les priorités de la politique de l'éducation. Les programmes d'évaluation qui font partie</p>	3	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'exploitation des données d'évaluations - Mise en place d'outils d'évaluation appropriés à tous les niveaux du système ; - Qualité et fréquence des programmes d'évaluation à grande échelle destinés à 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les données d'évaluation dans l'élaboration des stratégies, de planification et de pilotage du système ; - Concevoir et mettre en œuvre, de façon périodique, des évaluations à grande échelle permettant d'identifier les déterminants de la qualité des apprentissages ;

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
du système d'évaluation sont alignés pour fournir conjointement les données pertinentes pour éclairer les priorités de la politique de l'éducation.		fournir des données contextuelles et de performances pertinentes.	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une analyse exhaustive et lisible des données d'évaluation afin de permettre aux différentes parties prenantes d'en tirer profit ; - Offrir les données en format exploitable à une commission en charge de la mise en œuvre des résultats des évaluations au niveau institutionnel.
<p>3. Normes d'apprentissage / curriculum</p> <p>Les domaines d'apprentissage / sujets dans le système d'évaluation sont conformes aux normes d'apprentissage officiel et/ou curriculum</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - L'harmonisation de la documentation officielle des programmes d'évaluation ; - Le renforcement de la coordination entre les structures en charge de l'évaluation et celles responsables des curricula. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'articulation entre les programmes d'enseignement et les programmes d'évaluation à travers l'usage stricte des documents d'orientation identifiant les compétences exigibles et les modalités d'évaluation. Il s'agit pour le moment des curricula et du cadre d'évaluation une fois élaboré ; - Élaborer des référentiels de compétences alignés sur les curricula pour les différents programmes d'évaluation ; - Créer un cadre d'évaluation pour tous les niveaux du système. <p><i>Un Cadre d'évaluation présente d'abord une description du domaine évalué avec ses sous-domaines, par exemple, les mathématiques (le domaine) et la géométrie, l'algèbre, et les statistiques et probabilité (les sous-domaines). On y trouve aussi les différentes habiletés que les élèves doivent maîtriser. Ces habiletés sont souvent présentées selon une taxonomie appropriée au domaine évalué.</i></p>
<p>4. Développement du personnel enseignant</p> <p>Programmes de formation et de renforcement des capacités pour la main-d'œuvre de l'enseignement</p>	3	<ul style="list-style-type: none"> - Alignement des programmes de formation des enseignants et chefs d'établissements en matière de formation avec les documents d'orientation existants ; - La qualification du personnel enseignant et chefs d'établissements en matière 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des programmes de formation pour le développement des compétences du personnel enseignant et des chefs d'établissement en matière d'évaluation des acquis qui soient en phase avec le cadre d'évaluation, une fois élaboré et les documents d'orientation existants : <p><i>Intégrer des modules d'évaluation des acquis scolaires dans</i></p>

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
<p>scolaire sont alignées sur le cadre de la législation ou de la politique pour le système d'évaluation et les normes d'apprentissage officielles et/ou programmes qui guident le système d'évaluation.</p>		<p>d'évaluation des acquis scolaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact des formations initiale et continue sur les pratiques enseignantes (orientation, régulation, certification...), d'encadrement et de suivi de proximité ; - Prise en considération des résultats des évaluations dans l'élaboration des stratégies sectorielles, dans la gestion des établissements et des pratiques pédagogiques ; - Prise en considération des résultats des évaluations dans la définition des besoins en formations professionnalisantes des enseignants. 	<p>les programmes de formation continue et initiale des ENIS et de l'ENS ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre systématique l'organisation d'évaluations en classe conformes aux documents d'orientations et en exploiter les résultats (orientation, régulation, certification ...) ; - Renforcer le suivi et l'encadrement de proximité ; - Renforcer les capacités des structures en charge de l'exploitation des résultats issus des différents programmes d'évaluation ; <p>Élaborer des modules de formations qui tiennent compte des résultats issus des différents programmes d'évaluation.</p>
<p>5. Utilisation des données Les données d'évaluation sont utilisées par divers intervenants clés dans le cadre de la prise de décisions fondées sur des données probantes relatives à la politique de l'éducation et dans la pratique.</p>	<p>3</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalisation du Système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) en vue de la prise en charge des résultats des différents programmes d'évaluation ; - Partage des résultats des évaluations avec les différentes parties prenantes ; - Vulgarisation des résultats des différents programmes d'évaluation ; - Exploitation des données issues des différentes évaluations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnaliser le SIGE en vue de prendre en charge toutes les questions d'évaluation ; - Procéder à la restitution des rapports d'évaluation avec l'ensemble des parties prenantes (scolaires et parascolaires) en vue de la prise en compte effective des recommandations issues desdits rapports ; - Renforcer les compétences des différentes structures du MENFP afin d'exploiter suffisamment les données issues des programmes d'évaluation ; - Inciter les acteurs à l'utilisation des résultats des évaluations.

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
Domaine d'intervention 3.A: Qualité des évaluations à grande échelle et des examens <i>CNE (Évaluations nationales à grande échelle)</i>			
<p>1. Organisation et ressources</p> <p>Il y a une équipe d'évaluation avec le personnel dédié qui est suffisamment qualifié et disposant de ressources suffisantes pour accomplir les tâches diverses associées à des domaines clés du programme d'évaluation.</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences du personnel en charge de l'évaluation systémique ; - NB : Le personnel affecté à la CNE ne dispose que d'un seul évaluateur de formation : il s'agit pour le reste de professeurs de l'enseignement secondaire ne disposant pas suffisamment de compétences avérées en évaluation systémique ; - Pour mener des évaluations, le coordinateur de la CNE fait appel aux évaluateurs répartis actuellement entre différents départements ministériels. Ce sont ces personnes qui constituent l'équipe nationale PASEC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les compétences du personnel de la CNE en matière de : <ul style="list-style-type: none"> o Gestion des programmes d'évaluation o Conception et de mise en œuvre des évaluations. o Échantillonnage. o Techniques novatrices (IRT, EGRA, Analyses multiniveaux, gestion des bases de données, appropriation de logiciels, ..) de traitement et d'analyse des données. o Qualification du vivier d'enquêteurs appelés à effectuer les enquêtes de terrain. o Personnel qualifié en TIC.
<p>2. Cadre d'évaluation</p> <p>Il existe des documents décrivant clairement les connaissances et les compétences à évaluer dans les domaines clés d'apprentissage / sujets, qui fournissent une justification pour les données contextuelles recueillies et précisent la conception du programme d'évaluation. Le document est mis à la</p>	3	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'un document décrivant les connaissances et les compétences à évaluer dans les différentes matières et les différents domaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre d'évaluation des données contextuelles et des performances incluant les compétences du XXI^e siècle ; <p><i>Les compétences du XXI^e siècle représentent des outils universels d'amélioration des modes de pensées, d'apprentissage, de travail et de vie. Elles peuvent être décrites au sens large comme des domaines d'apprentissage. Les compétences du XXI^e siècle sont celles que l'on peut enseigner et évaluer, telles que la pensée/le raisonnement critique, la créativité/la pensée créative, la résolution de problèmes, la métacognition, la collaboration, la communication et la citoyenneté mondiale. Elles englobent par ailleurs certaines aptitudes, notamment la lecture, l'écriture, et le calcul, mais aussi la maîtrise de l'information, des TIC/du numérique et de</i></p>

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
disposition des individus / groupes qui sont impliqués dans le développement des instruments d'évaluation, les principaux intervenants et le public.			la communication.
3. Instruments d'évaluation Les mécanismes d'assurance de la qualité sont en place pour assurer le test et les instruments de collecte de données contextuelles sont fiables, valides et équitables.	2	- Qualités des tests d'évaluation des acquis scolaires et des instruments de collecte de données contextuelles.	- Renforcer les compétences du personnel en charge de la conception des évaluations nationales à grande échelle en matière de techniques d'évaluation de la qualité des outils d'évaluation (tests, questionnaires contextuels).
4. Échantillonnage L'échantillon, par l'utilisation de méthodes d'échantillonnage scientifique, aide à garantir des niveaux appropriés et estimables de précision et la validité statistique dans l'interprétation des résultats d'évaluation.	2	- Niveau d'acquisition des techniques d'échantillonnage.	- Renforcer les compétences des évaluateurs en matière de techniques d'échantillonnage ; - Établir un partenariat entre la CNE et l'ONS en vue d'améliorer les niveaux de précision statistique estimables et appropriés, ainsi que la validité des résultats d'évaluation.
5. Opérations sur le terrain Les mécanismes d'assurance qualité sont en place pour assurer que les opérations sur le terrain sont standardisées,	2	- Procédures d'assurance qualité des opérations de collecte de données.	- Former les superviseurs afin d'assurer un suivi efficace des opérations sur le terrain ; - Former le vivier d'administrateurs d'épreuves sur les enquêtes de terrain suivant l'approche CNE ;

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
contrôlées et documentées, afin que les données soient collectées dans les mêmes conditions, indépendamment du contexte de l'administration, d'une manière efficace et sûre.			<ul style="list-style-type: none"> - Documenter et publier les résultats des mécanismes d'assurance qualité des opérations sur le terrain ; - Organiser une mise à l'essai (enquête pilote) pour évaluer le dispositif d'évaluation mis en œuvre.
<p>6. Gestion de données</p> <p>Les mécanismes d'assurance qualité sont en place pour veiller à ce que la base de données finale soit exempte de divergences et erreurs, et structurée de manière appropriée et documentée.</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une base de données ; <p>Actuellement les données des évaluations CNE sont consignées dans des fichiers EXCEL/SPSS) simples ne comportant pas des fonctionnalités d'assurance qualité, des tables de codage de données, des manuels de gestion des données, une documentation et une publication des résultats des mécanismes d'assurance qualité de la gestion des données.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en place une base de données avec les mesures d'assurance qualité appropriées ; - Concevoir un manuel de gestion de données décrivant de façon claire les procédures de contrôle qualité à appliquer.
<p>7. Analyse des données</p> <p>Les techniques d'analyse de données appropriées sont utilisées pour fournir des résultats d'analyse qui permettent des déductions valables et utiles sur les populations d'intérêt. Les résultats d'analyse sont entièrement documentés et reproductibles.</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences des évaluateurs, de formation, et du personnel de la CNE en matière de techniques d'évaluation ; - Suivi chronologique de l'évolution de la performance des groupes ou entre les années de scolarisation ; - Techniques de correction des erreurs dans la base de données ; - Documentation des techniques d'établissement des rapports. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'équipe de la CNE à travers le recrutement/l'affectation de professeurs de disciplines scientifiques, de sociologues et un statisticien analyste ; - Former le personnel de la CNE et les évaluateurs fortement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des évaluations des acquis et des évaluations de performance et de contexte sur des techniques d'analyse plus pointues, notamment les IRT et les analyses par correspondance ; - Veiller à ce que les différentes évaluations menées dans le pays soient comparables ; - Utiliser des techniques de correction qui tiennent compte

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
			<p>des pondérations de l'échantillonnage afin d'opérer les ajustements nécessaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire au niveau de la méthodologie ou en Annexe, les techniques utilisées dans l'élaboration des rapports.
<p>8. Rapports et diffusion produits et approches appropriées pour les rapports et la diffusion sont adaptés aux différents groupes de parties prenantes et promouvoir une utilisation appropriée et efficace des données d'évaluation et les résultats de ces groupes.</p>	<p>2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une stratégie de diffusion appropriée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une stratégie de partage et de diffusion des résultats issus des évaluations à travers : <ul style="list-style-type: none"> o la systématisation de la restitution des rapports d'évaluation ; o la conception d'outils de communication adaptées au besoin ; o l'identification des groupes de parties prenantes principales, de leurs besoins en matière d'information et des types de documents de diffusion nécessaires à cette fin ; o l'insertion des données des évaluations dans les rapports d'analyse sectorielle de l'éducation ; o la disponibilité des bases de données (anonymes), des évaluations ; o l'instauration de mécanismes favorisant une utilisation appropriée des données et résultats de l'évaluation par les différents groupes de parties prenantes principales.

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
Domaine d'intervention 3.A: Qualité des évaluations à grande échelle et des examens			
<i>CNE (Évaluations Internationales à grande échelle) : SDI</i>			
		Commentaires	Recommandations
<p>1. Organisation et ressources</p> <p>Il y a une équipe d'évaluation avec le personnel dédié qui est suffisamment qualifié et disposant de ressources suffisantes pour accomplir les tâches diverses associées à des domaines clés du programme d'évaluation.</p>	1	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne préparation de l'enquête de terrain : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'équipe nationale d'évaluation a été choisie pour assurer, avec des experts de la Banque mondiale, la formation des enquêteurs et la supervision de l'enquête de terrain ; ○ Identification du profil d'enquêteur (Inspecteur de l'enseignement fondamental) ; ○ Formation des enquêteurs ; ○ Certification des enquêteurs à partir d'un test écrit et un suivi lors de l'enquête pilote ; ○ Disponibilité de moyens humains et logistiques. 	
<p>4. Échantillonnage</p> <p>L'échantillon, par l'utilisation de méthodes d'échantillonnage scientifique, aide à garantir des niveaux appropriés et estimables de précision et la validité statistique dans l'interprétation des résultats d'évaluation.</p>	1	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail d'échantillonnage a été conçu et réalisé par l'Office National des Statistique (ONS) en concertation avec les experts de la BM. Pour garantir une meilleure représentativité, il a été procédé à un tirage aléatoire stratifié (Urbain public, Urbain privé, Rural). 	

<p>5. Opérations sur le terrain</p> <p>Les mécanismes d'assurance qualité sont en place pour assurer que les opérations sur le terrain sont standardisées, contrôlées et documentées, afin que les données soient collectées dans les mêmes conditions, indépendamment du contexte de l'administration, d'une manière efficace et sûre.</p>	<p>1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Afin de garantir une harmonisation des opérations de terrain, tous les acteurs participant au processus de collecte des données étaient dotés d'un Manuel d'instructions fournissant les informations détaillées sur les procédures à suivre pour effectuer leur travail. Il s'adresse aussi bien aux enquêteurs, contrôleurs, superviseurs, et aux responsables du contrôle de la qualité ; - La supervision et le contrôle continu du travail des enquêteurs étaient assurés par des superviseurs et chefs d'équipes ; - Le contrôle du travail des superviseurs et des enquêteurs a été réalisé par les experts coordinateurs de l'enquête pendant des visites de terrain et à travers la vérification d'un échantillon de questionnaires renseignés. 	
<p>6. Gestion de données</p> <p>Les mécanismes d'assurance qualité sont en place pour assurer la base de données finale est exempte de divergences et erreurs, structurées de manière appropriée et documentée.</p>	<p>1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des données a été assurée par l'ONS qui a procédé à : <ul style="list-style-type: none"> o La conception d'une base de données CSPro ; o La formation des agents de saisies ; o La saisie des données ; o La vérification à travers une double saisie ; o Le partage des données à travers une plateforme Drop box. 	
<p>7. Analyse des données</p> <p>Techniquement les techniques d'analyse de données sonores et appropriées sont utilisées pour fournir des résultats d'analyse qui permettent des</p>	<p>1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail d'analyse, effectué par des experts de la banque et des membres de l'équipe nationale d'évaluation, s'est effectué comme suit : <ul style="list-style-type: none"> o Apurement des différents fichiers de données ; o Analyse, avec pondération, des indicateurs de prestation de services en éducation (IPSE) aux 	

déductions valables et utiles sur les populations d'intérêt. Les résultats d'analyse sont entièrement documentés et reproductibles.		niveaux national, régional, urbain, rural, public et privé ; ○ Comparaison des performances nationales avec celles des pays ayant participé à l'évaluation SDI.	
8. Rapports et diffusion Produits et approches appropriées pour les rapports et la diffusion sont adaptés aux différents groupes de parties prenantes et promouvoir une utilisation appropriée et efficace des données d'évaluation et les résultats de ces groupes.	2	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport a été réalisé conformément au standard proposé par la Banque mondiale. Les résultats présentent la qualité des services et de l'environnement physique dans lequel les services d'éducation fondamentale sont fournis ; - L'architecture du rapport facilite, aux différentes parties prenantes, l'accès et l'usage des résultats de l'étude ; - Par rapport à la diffusion, le rapport a fait l'objet d'une présentation succincte lors de la revue du PNDSE tenue en 2019. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier de restitution du Rapport SDI ; - Inciter les différentes parties concernées à faire usage des résultats pour améliorer la gestion et la qualité du système éducatif.

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
Domaine d'intervention 3.A: Qualité des évaluations à grande échelle et des examens <i>DEC (EXAMENS NATIONAUX)</i>			
1. Organisation et ressources Il y a une équipe d'évaluation avec le personnel dédié qui est suffisamment qualifié et disposant de ressources suffisantes pour accomplir les	2	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences du personnel de la DEC en matière de conception et d'organisation des examens 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la Direction des examens et des concours (DEC) d'un personnel qualifié en informatique et en analyse des données ; - Renforcer les compétences de la DEC en agents de saisie qualifiés ; - Renforcer la régionalisation des procédures de candidature aux examens nationaux par des candidatures en ligne ;

<p>tâches diverses associées à des domaines clés du programme d'évaluation.</p>		<p>- L'environnement du travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former le personnel régional sur les étapes du travail de terrain et mettre à disposition les moyens logistiques permettant la décentralisation, par zones, afin d'alléger le travail et accélérer les délais ; - Procéder en premier lieu à la décentralisation complète du concours d'entrée en 1ère AS ; - (Conception et organisation) ; - Construire un bâtiment dédié spécifiquement aux différentes tâches des examens nationaux ; - Octroyer les moyens logistiques et financiers nécessaires au bon déroulement des examens nationaux tant au niveau central qu'au niveau déconcentré.
<p>2. Cadre d'évaluation Il existe des documents décrivant clairement les connaissances et les compétences à évaluer dans les domaines clés d'apprentissage / sujets, qui fournissent une justification pour les données contextuelles recueillies et précisent la conception du programme d'évaluation. Le document est mis à la disposition des individus / groupes qui sont impliqués dans le développement des instruments d'évaluation, les</p>	<p style="text-align: center;">2</p>	<p>- Le référentiel de compétences à évaluer.</p>	<p>- Élaborer un cadre d'évaluation/document décrivant clairement les connaissances et les compétences à évaluer.</p>

principaux intervenants et le public.			
<p>3. Instruments d'évaluation</p> <p>Les mécanismes d'assurance de la qualité sont en place pour assurer le test et les instruments de collecte de données contextuelles sont fiables, valides et équitables.</p>	3	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme d'assurance qualité ; Il y a lieu de noter que les épreuves élaborées pour les examens nationaux ne sont pas soumises à des tests de validité préalablement. A cet effet, il serait utile, pour parer à ce dysfonctionnement, de procéder soit, à des tests soit à la mise en place d'une banque d'épreuves testées auparavant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tester les épreuves d'examens dans le but d'en assurer la validité et la faisabilité ; - Produire une base de données d'épreuves déjà soumises aux tests de validité et de fiabilité.
<p>4. Opérations sur le terrain</p> <p>Les mécanismes d'assurance qualité sont en place pour assurer que les opérations sur le terrain sont standardisées, contrôlées et documentées, afin que les données soient collectées dans les mêmes conditions, indépendamment du contexte de l'administration, d'une manière efficace et sûre.</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes d'assurance qualité des opérations sur le terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un document cadre pour l'orientation des différentes tâches inhérentes à l'organisation et la mise en œuvre des examens nationaux. - Définir les profils requis pour un bon déroulement des examens nationaux (conception, conditions de passage, anonymat, correction) : - Former les différents intervenants sur les différentes tâches du processus de mise en œuvre des examens : - Exploiter les rapports des présidents des centres d'examens en vue d'améliorer les conditions de passage : - Améliorer l'efficacité du système de surveillance des épreuves à travers des redéploiements des surveillants au niveau régional ou départemental
<p>5. Gestion de données</p> <p>Les mécanismes d'assurance qualité sont en place pour assurer la base de données finale est exempte de divergences et erreurs,</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de qualité pour la gestion des données. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un manuel de gestion de données décrivant de façon claire les procédures de contrôle de la qualité à appliquer ; - Former le personnel en charge de la gestion des données à l'application des procédures de contrôle de la qualité.

structurées de manière appropriée et documentée.			
<p>6. Analyse des données</p> <p>Techniquement les techniques d'analyse de données sonores et appropriées sont utilisées pour fournir des résultats d'analyse qui permettent des déductions valables et utiles sur les populations d'intérêt. Les résultats d'analyse sont entièrement documentés et reproductibles.</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de désagrégation des résultats analytiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des techniques d'analyse de données appropriées qui permettent de produire des résultats aux niveaux national, régional, départemental et par écoles afin d'éclairer les décideurs sur les disparités inter et intra régionale en matière de performances scolaires.
<p>7. Rapports et diffusion</p> <p>Produits et approches appropriées pour les rapports et la diffusion sont adaptés aux différents groupes de parties prenantes et promouvoir une utilisation appropriée et efficace des données d'évaluation et les résultats de ces groupes.</p>	2	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de diffusion identifiant les groupes de parties prenantes principales, leurs besoins en matière d'information ; - La qualité et la diversité des documents de diffusion ; - Le niveau d'exploitation des résultats des examens nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des rapports adaptés aux attentes des différentes parties prenantes : - Rapport principal sur les résultats ; - Rapports thématiques ; - Utiliser les résultats des examens nationaux pour l'identification des établissements/écoles à faible niveau de performances afin d'intervenir en leur faveur - - Rendre plus efficaces les politiques éducatives, comme à titre d'exemple le programme d'appui aux zones d'éducation prioritaires (PAZEP).

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
Domaine d'intervention 3.B: Qualité des évaluations en classe			
1. Des lignes directrices Il existe des documents au niveau national ou sous-national qui fournissent des directives ou des recommandations pour l'évaluation en classe.	3	<ul style="list-style-type: none"> - Document d'orientation pour l'évaluation des acquis scolaires en classes ; - Cultures et pratiques de l'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre d'évaluation des apprentissages en classes ; - Mettre à disposition au niveau des établissements, des documents contenant des directives et des recommandations pour les évaluations réalisées en classes. Il s'agit des curricula et du cadre d'évaluation, une fois élaboré.
2. Formation Les programmes de formation sont fournis aux enseignants et aux chefs d'établissement (actuels et futurs) de renforcer leur capacité d'évaluer les apprentissages des élèves.	3	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences des enseignants et chefs d'établissements en évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des modules de formation en évaluation dans les programmes de formation initiale et continue.
3. Ressources et outils Les enseignants utilisent une variété de ressources et d'outils pour l'évaluation en classe.	3	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des documents d'orientation des d'évaluations en classes : 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un référentiel de compétences à évaluer en référence aux objectifs définis par les Curricula ; - Créer une banque de modèles d'épreuves pour les différents niveaux à évaluer
4. Méthodes d'évaluation Les enseignants utilisent plusieurs méthodes d'évaluation afin de soutenir une évaluation valable et	3	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des méthodes d'évaluation en classes 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir le champ des méthodes d'évaluation utilisées en classes pour couvrir les entretiens, les modèles de devoirs, les questionnaires, ... ; - Renforcer et développer le suivi de proximité afin de :

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
fiable de l'apprentissage des élèves.		<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de compétences du personnel d'encadrement des établissements en matière d'évaluation basées sur des critères. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Instaurer une culture d'échange entre les enseignants en matière d'évaluation ; - Former les chefs d'établissements et enseignants sur les méthodes d'évaluation basées sur des critères ; - Accentuer le suivi pédagogique de proximité en mettant l'accent sur la pratique de l'évaluation en classe.
5. Contenu de l'évaluation Les connaissances et les compétences évaluées sont clairement définies.	2	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des objectifs et des compétences à évaluer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir clairement les connaissances et les compétences à évaluer dans les domaines/matières d'apprentissage dans les documents d'orientation de l'évaluation des acquis scolaires ; - Former les chefs d'établissements et enseignants en exercice sur les méthodes d'évaluation des acquis ; - Inclure des modules d'évaluation dans la formation initiale des ENI et ENS et renforcer les compétences de leur personnel enseignant dans ce domaine.
6. Assurance qualité Il existe des mécanismes formels à l'école et au niveau national / sous-national pour surveiller la qualité des pratiques d'évaluation en classe.	2	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation entre enseignants lors des évaluations en classes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la concertation entre enseignants au cours de l'élaboration des évaluations (devoirs harmonisés, correction concertée...) ; - Réhabiliter la fonction du coordinateur de discipline en vue de surveiller et améliorer la qualité des évaluations en classe et d'échanger des bonnes pratiques d'évaluation.
7. Utilisation des données de l'évaluation Les données de l'évaluation en classe sont utilisées pour	2	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de prise en compte des évaluations dans le processus d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les enseignants à prendre en compte les résultats des évaluations en classes pour améliorer leurs pratiques d'enseignement. - Procéder au partage des résultats des évaluations en classe entre les différents intervenants (élèves, parents) en vue de

Domaines	Catégorie d'évaluation	Aspects à améliorer	Améliorations recommandées
améliorer l'enseignement et l'apprentissage.			prendre les mesures appropriées.

4 Utilisation des résultats ANLAS

Le projet ANLAS est conçu pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies d'amélioration dans le cadre du processus de planification du secteur de l'éducation en général. Cette section explique d'abord le processus de planification nationale du secteur de l'éducation en Mauritanie, et décrit ensuite comment les résultats du projet ANLAS seront utilisés pour éclairer la planification de ce secteur.

Il est utile de noter que ce travail a été réalisé pendant que les niveaux fondamental et secondaire, ciblés par l'étude ANLAS, étaient sous la tutelle du MENFP. Dans la nouvelle nomenclature gouvernementale, le Ministère a été scindé en deux structures : le Ministère de l'Enseignement Fondamental et de la Réforme et le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle. Ces deux départements auront en charge l'utilisation des résultats de l'étude et la mise en œuvre des recommandations formulées par les parties prenantes.

4.1 Description du processus de planification nationale du secteur éducatif en Mauritanie

La planification de l'éducation occupe une place centrale dans le processus de planification générale et de gestion du Système Educatif et de Formation (SEF). Elle est incontournable, compte tenu des rôles qu'elle joue en matière de définition et de suivi des plans d'éducation, de formation des ressources humaines et de détermination des moyens financiers à mobiliser pour les mettre en œuvre. La réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dépend, pour une large part, des apports de la planification de l'éducation et de la formation.

Les directions de planification de l'éducation (dont les fonctions sont à caractère stratégique et transversal), sont également à la base des réformes du SEF, compte tenu de leurs responsabilités en matière de: (i) réalisation des analyses diagnostiques du SEF : (ii) proposition des alternatives de perspectives de développement du secteur :(iii) détermination des coûts et des moyens financiers à mobiliser :(iv) déclinaison des choix politiques en programmes d'action.

Les phases de planification stratégique adoptées par les services de planification mauritaniens s'inscrivent dans le cadre de la démarche générale suivante :(i) diagnostic du secteur éducatif :(ii)élaboration d'une stratégie de développement à long terme du secteur, soutenable financièrement :(iii)établissement des plans d'actions à moyen terme (3 à 5 ans) déclinant la stratégie :(iv)budgétisation annuelle des mesures détaillées dans le plan d'action :(v)actualisation régulière de la stratégie et de ses plans d'action au vu de l'évolution d'indicateurs qui auront été préalablement définis.

Le processus de planification de l'éducation commence par un diagnostic approfondi du secteur (RESEN...) permettant d'identifier les forces et faiblesses du système. Un tel diagnostic qui s'appuie sur des données récentes et variées (contexte macroéconomique et démographique, analyse de certains indicateurs clés portant sur la scolarisation, les apprentissages notamment ceux issus des recommandations d'ANLAS, les financements...) sert de base pour l'élaboration de nouvelles stratégies et pour fixer les axes majeurs pour le développement du secteur.

La faisabilité d'une telle stratégie repose sur un modèle de simulation financière du secteur de l'éducation. L'objectif est de traduire financièrement la stratégie, à l'horizon considéré, en fournissant des informations à la fois sur les flux des élèves, les intrants en ressources humaines et matérielles, et sur les aspects financiers. Une année est retenue comme horizon cible pour

identifier les contours de la politique éducative sectorielle et sera la date butoir fixée pour l'atteinte des objectifs de développement durable et de l'éducation pour tous (EPT).

Enfin, l'expérience montre que ce type de structure modélisée se révèle être un instrument très important, dans une perspective de communication, essentielle lorsqu'il s'agit de construire une politique éducative nouvelle, et cela selon plusieurs angles complémentaires :

- Le premier niveau de communication est entre les techniciens du ministère et les décideurs pour l'instruction des politiques éducatives ;
- Le second niveau de communication est entre le Ministère de l'Éducation Nationale et les instances au niveau macroéconomique (ministère du Plan, des Finances et cellule définissant la stratégie de réduction de la pauvreté), pour les convaincre de la nécessité d'obtenir des arbitrages intersectoriels qui lui soient raisonnablement favorables (soutenables) ;
- Le troisième niveau est entre le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et les acteurs de l'éducation du pays (syndicats enseignants, parents d'élèves, société civile). Il s'agit de partager les choix de politique avec les différents usagers (les parents et les enseignants en occurrence), en vue de la réussite de leur application pratique.
- Le dernier niveau de communication est avec les PTF qui vont appuyer le programme de développement du pays pour le secteur.

Pour les besoins de la requête de financement auprès du Programme mondial pour l'éducation, le gouvernement est en train d'élaborer un plan d'action triennal 2019-2021 qui répond aux nouvelles orientations du PNDSE II et qui tient compte des données issues des évaluations les plus récentes faites sur les stratégies sous-sectorielles et les évolutions qui ont eu lieu par rapport aux orientations et activités initialement prévues dans le PNDSE II. Particulièrement les principaux éléments de diagnostics et les pistes de recommandations jugées prioritaires par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), pour améliorer la performance globale du système éducatif et le rendre apte à produire des talents et qualifications nécessaires pour le développement du pays.

D'autre part, les autorités mauritaniennes comptent disposer par anticipation d'évaluations et d'enquêtes, de façon à pouvoir en tirer des leçons pour la mise en place du prochain PNDSE III.

Illustration 6 : Processus de planification du secteur éducatif

Plan sectoriel de l'éducation en cours	2011-2020
Plan sectoriel de l'éducation suivant	PNDSE 2021- 2030
Étape de la planification du secteur éducatif susceptible de prendre en compte les recommandations du projet ANLAS	PAT 2019- 2021
Étape de la planification du secteur éducatif susceptible de prendre en compte les recommandations du projet ANLAS	PNDSE 2021- 2030
Étape de la planification du secteur éducatif susceptible de prendre en compte les recommandations et les conclusions du projet ANLAS	RESEN 2020

4.2 Utilisation des résultats issus de l'étude ANLAS

Les résultats de l'étude ANLAS profiteront à plusieurs parties prenantes et seront utilisés à des différents niveaux. Au niveau qualitatif, l'ANLAS offre un état des lieux des programmes d'évaluation des acquis tout en mettant en exergue les forces et les faiblesses constatées.

Les recommandations issues de l'étude permettront aux responsables des structures en charge de l'évaluation des acquis scolaires et ceux de la planification de procéder aux ajustements nécessaires aussi bien sur le plan conceptuel qu'au niveau des procédures de mise en œuvre déclinées selon les étapes ci-dessous :

- **Étape 1 : diffusion des principaux résultats ANLAS et partage avec les parties prenantes concernées**

Le partage et la diffusion à grande échelle des résultats ANLAS permettront aux différents échelons du système éducatif de prendre conscience de l'intérêt de l'évaluation et d'en tirer le maximum de profit afin d'améliorer la qualité des apprentissages au niveau fondamental et au secondaire. De plus, les instances de suivi et d'évaluation auront besoin d'informations quantitatives et qualitatives révélatrices des avancées effectives du PSE.

La diffusion du rapport ANLAS, se fera lors d'une réunion de restitution à laquelle participeront toutes les parties prenantes concernées par l'étude. Les revues et diagnostic (RESEN2020) sectoriels constitueraient également une occasion propice pour le partage et la diffusion desdits résultats.

- **Étape 2 : Engagement des pouvoirs publics pour l'exploitation des résultats**

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle instruit les structures compétentes de procéder, le plus rapidement possible, à l'opérationnalisation, suivant les priorités, des recommandations issues de l'étude ANLAS à travers des activités pertinentes et réalistes.

- **Étape 3 : Programmation des activités**

La formulation des politiques générales de développement de l'éducation et de la formation émane des travaux d'un groupe restreint d'experts nationaux. Cependant, la maîtrise de ce

processus n'est pas généralisée et est confrontée à un ensemble des problèmes qui persistent dont notamment, la faiblesse de l'analyse des informations qui alimentent les différents diagnostics sectorielle (RESEN et autres), essentiels à l'écriture des PSE. Dans ce cadre, Les résultats de l'étude ANLAS constitueront un élément important dans la formulation des orientations politiques du secteur notamment en matière de données qualitatives sur les évaluations de l'apprentissage. Les activités proposées, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de cette étude seront inscrites en priorité dans le plan sectoriel 2021-2030 et éventuellement dans le PAT 2019- 2021. Il s'agit dans un premier temps de :

- La création d'un cadre global d'évaluation des apprentissages pour tous les niveaux d'enseignement donnant lieu d'une part, à un tableau des dimensions (ou tableau de spécifications) qui présente les composantes essentielles à évaluer en les croisant avec les différents niveaux de compétences de la taxonomie choisie et en définissant d'autre part, le type et le modèle de questions dans les tests d'évaluation ;
- L'amélioration du niveau de qualification et des compétences du personnel des structures en charge de l'évaluation des acquis scolaires et celui travaillant au niveau de la planification sectorielle ;
- L'élaboration de modules d'évaluation des apprentissages à inclure dans la formation initiale des ENI et de l'ENS et le renforcement des compétences de leur personnel enseignant pour la circonstance ;
- La mise en œuvre d'une stratégie efficace permettant le partage, la diffusion et l'exploitation des résultats issus des différents programmes d'évaluation des apprentissages ;
- L'octroi de moyens financiers nécessaires à l'organisation, dans les meilleures conditions, des examens nationaux et des évaluations nationales à grande échelles ;
- L'octroi de moyens humains et logistique nécessaires pour assurer, de manière pérenne et efficace, un suivi pédagogique de proximité focalisé sur la pratique de l'évaluation en classe ;
- Entreprendre les démarches nécessaires à la participation aux évaluations régionales et internationales, type PASEC, SDI... ;
- Soumettre le dispositif d'évaluation national des acquis scolaires à des évaluations périodiques externes, type ANLAS, afin d'en garantir l'efficacité.

Annexe 1: Point focal ANLAS et équipe nationale

Illustration 7 : Point focal ANLAS et équipe nationale

Nom et prénom	Fonction	Organisation
1. Mohamed Salem Tfeil Amar	Chef Département des Sciences exactes à l'ENS de Nouakchott	Ecole Normale Supérieure (ENS) de Nouakchott
2. Ahmed Abderrahmane Ba	Conseiller chargé de la coopération	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
3. Oumou Seleme Cheikh	Directrice des stratégies de la Planification et de la Coopération (DSPC)	Direction des Stratégies de la planification et de la Coopération (DSPC)/MENFP
4. Mohamed Ould Brey	Coordinateur de la Cellule Nationale d'Évaluation	Cellule Nationale d'Évaluation (CNE)/MENFP
5. El Hadj ould Rabani	Chef service Statistique Scolaire	Direction des Stratégies de la planification et de la Coopération (DSPC)/MENFP
6. Diallo Adama Samba	Cadre à la DSPC	Direction des Stratégies de la planification et de la Coopération (DSPC)/MENFP
7. Hamoud Abeidarrhmane	Point focal de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale	Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN)/MENFP
8. Lemrabott Mouhamedou	Directeur régional de l'Education Nouakchott Est	Direction Régionale de l'Education (DREN)/MENFP
9. Mohamed Boba	Directeur adjoint des examens et concours, Nouvellement nommé Directeur de l'Informatique des Archives et de la Documentation	Directeur de l'Informatique des Archives et de la Documentation (DIAD)/MENFP
10. Mouhamdi Ahmedou Salek	Chef Département de la Recherche de l'Évaluation et de la formation continue	Institut Pédagogique National (IPN)/MENFP
11. Abada Jouneid	Chef Service de l'Évaluation	Institut Pédagogique National (IPN)/MENFP

Annexe 2: Sources de données pour remplir les tableaux analytiques

Illustration 8 : Cartographie II : Vue d'ensemble par groupe de parties prenantes

Groupe de parties prenantes principales	Domaine d'intervention 1 Contexte	Domaine d'intervention 2 Cohérence	Domaine d'intervention 3A Qualité des évaluations et des examens à grande échelle	Domaine d'intervention 3B Qualité des évaluations en classe
Responsables nationaux ou infranationaux	<i>[à l'aide des informations du tableau de recensement 1, cochez (✓) tous les domaines d'intervention pour lesquels ce groupe de parties prenantes doit être consulté]</i>			
Conseiller juridique du MENFP	✓		✓	
Conseiller chargé du Suivi-évaluation	✓	✓		
Conseiller chargé de la coopération	✓	✓		
Inspecteur Général de l'Enseignement	✓	✓		✓
Directrice de la planification	✓	✓		
Directeur des Ressources Humaines	✓	✓		✓
Directeur de l'Enseignement Fondamental	✓	✓		
Directeur de l'Enseignement Secondaire	✓	✓		
Directeur des examens et concours	✓	✓	✓	✓

Coordinateur CNE	✓	✓	✓	✓
DAF				✓
DG IPN				✓
Directeur régional de l'éducation	✓	✓		✓
Partenaires de développement				
GLPE	✓	✓		
UNICEF	✓	✓	✓	
BM	✓	✓		
AFD	✓	✓		
COOP.ESP	✓	✓		
Fournisseurs de programmes de formation				
ENI	✓	✓		✓
ENS	✓	✓		✓
Chefs d'établissement et enseignants	✓	✓		✓
Autre				
ONG ÉDUCATION	✓			
Bureau national des parents d'élèves (BNPE)	✓			
Syndicat des enseignants du fondamental	✓			
Syndicat des enseignants du secondaire	✓			
Office National des Statistiques			✓	

Illustration 9: Tableau de corrélation III : Présentation par document

Document	Domaine d'intervention 1 : Contexte	Domaine d'intervention 2 : Cohérence	Domaine d'intervention 3.A : Qualité des évaluations à grande échelle et des examens	Domaine d'intervention 3.B : Qualité des évaluations en classe
RECUEIL DE TEXTES JURIDIQUES	✓			
ORGANIGRAMME MENFP	✓			
DOCUMENTS DE CADRAGE DU MENFP	✓			
LOI DE FINANCES	✓			
PLANS SECTORIELS (PA/PF)	✓			
REVUES SECTORIELLES ANNUELLES	✓			
RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF		✓		
LETTRE DE POLITIQUE SECTORIELLE (PNDSE/RESEN)		✓		
CURRICULA		✓		✓
PNDSEI&II (PA/PF)		✓		
RAPPORTS ÉVALUATIONS			✓	
PLANS SECTORIELS (PA/PF) & BUDGET STRUCTURÉ			✓	

CADRE D'ÉVALUATION/ CURRICULUM			✓	
TESTS-QUESTIONNAIRES-CONSIGNES DE PASSATION-			✓	
RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES RELATIVES À L'ÉCHANTILLONNAGE			✓	
OUTILS VALIDES/ORDRE DE MISSION/CONSIGNES/CONSIGNES D'ADMINISTRATION			✓	
-BASES DE DONNÉES NETTOYÉES ET FINALISÉES -RAPPORTS DES DIFFÉRENTS JURYS			✓	
- TDR DE L'ENQUÊTE -TEXTES ORGANISANT LES EXAMENS NATIONAUX			✓	
-TDRS DES ÉVALUATIONS/ÉTUDES -ARRÊTÉ DU MINISTRE RELATIF AUX EXAMENS NATIONAUX			✓	

Références

- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, MENFP (2018). *Décret N° 316 / PM, fixant les attributions du Ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, et l'organisation de l'administration centrale de son département.*
- Inspection Générale de l'Éducation Nationale, MENFP/IGEN (2016). *Curricula du fondamental et du secondaire réécrit.*
- Cellule Nationale d'Évaluation, MENFP/CNE (2014). *Arrêté N°2694 en date du 02/08/2014.*
- Robert Laurie, consultant International. *Appui technique pour le renforcement des compétences en évaluation des acquis scolaires en Mauritanie.* MENFP/(DEC&CNE), 2018.
- Cellule Nationale d'Évaluation et le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN, CNE et PASEC (2006). *Analyse des acquis des élèves de la 5^{ème} et 2^{ème} AF en Mauritanie.*
- Cellule Nationale d'Évaluation, MENFP/CNE (2007). *Effet de la formation des enseignants en multigrade sur les acquisitions des élèves de la 5^{ème} AF.*
- Cellule Nationale d'Évaluation, MENFP/CNE (2007). *Évaluation du baccalauréat : Analyse des épreuves et de la correction des disciplines de base en séries scientifiques (C et D) en Mauritanie.*
- Cellule Nationale d'Évaluation, MENFP/CNE (2014). *Évaluation du niveau des entrants des Écoles Normales des instituteurs en langues et en mathématiques.*
- Cellule Nationale d'Évaluation, MENFP/CNE (2014). *Analyse du niveau de couverture des programmes de la 3^{ème} et la 5^{ème} AF en Mauritanie.*
- Cellule Nationale d'Évaluation, MENFP/CNE (2015). *Analyse du niveau de couverture des programmes de la 3^{ème} Année Secondaire en langues et en Mathématiques en Mauritanie.*
- Cellule Nationale d'Évaluation (juin2017). *Évaluation des compétences des professeurs chargés de la correction du bac C-2017.*
- Cellule Nationale d'Évaluation, MENFP/CNE (2018). *L'Évaluation du niveau des sortants des Écoles Normales des instituteurs en langues et en mathématiques.*
- La Banque mondiale et la Cellule Nationale d'Évaluation en Mauritanie (2018). *Indicateurs de Prestation de Services en Éducation en Mauritanie.*
- Conseil australien pour le Centre de recherche en éducation pour la surveillance mondiale de l'éducation, et l'Institut statistique de l'UNESCO, ACER-GEM et l'ISU (2017). *Principes de bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'apprentissage.*
- Clarke, Marguerite (2012). *Le plus important pour les systèmes d'évaluation des élèves : Un document-cadre : une approche systémique pour obtenir de meilleurs résultats de l'éducation (SABER) Évaluation des élèves Document de travail n° 1.* Washington, DC : Banque mondiale.
- Cresswell, John C (2017). *Évaluation du niveau du système et la politique de l'éducation.* Melbourne, ACER.
- Partenariat mondial pour l'éducation (2018). *Concept Note : analyse des systèmes d'évaluation nationaux d'apprentissage (ANLAS).* Washington, DC.

Réseau pour l'évaluation de l'apprentissage en Afrique (NALA). *Cadre d'évaluation des systèmes d'évaluation de l'apprentissage* (projet), Nd,
[http://www.adeanet.org/adeapmp/sites/default/files/](http://www.adeanet.org/adeapmp/sites/default/files/learning_assessments_systems_framework_v18.pdf) activités /
[learning_assessments_systems_framework_v18.pdf](http://www.adeanet.org/adeapmp/sites/default/files/learning_assessments_systems_framework_v18.pdf)